

CAS D'ENTREPRISE

Après un bilan carbone, la jeune PME compense les rejets de gaz à effet de serre de ses trajets en avion, aussi bien pour les déplacements du personnel que pour le transport des produits fabriqués en Inde.

Ideo compense pour voler propre**L'ENTREPRISE**

Activité Fabrication de vêtements en coton bio

Création 2002

Chiffre d'affaires 2007
1 million d'euros

Effectif 9 salariés

DEVENIR UNE ENTREPRISE ÉTHIQUE**LE PROBLÈME**

Acteur sur le marché du bio, Ideo veut se doter d'une image irréprochable en matière de respect de l'environnement.

La jeune PME s'approvisionne et fait fabriquer ses vêtements bio en Inde, ce qui implique l'utilisation très fréquente de l'avion, gros émetteur de gaz à effet de serre.

LA SOLUTION

Ideo demande au cabinet conseil **CLIMAT** Mundi de réaliser un bilan carbone afin de répertorier toutes les émissions de CO₂ de l'entreprise.

La jeune PME a choisi de compenser financièrement les émissions de CO₂ «incompressibles» ou difficilement réductibles. Le coût de la tonne de CO₂ varie entre 15 et 16 euros.

Les sommes dégagées financeront des projets de développement durable : l'installation de cuves à biogaz chez certains fournisseurs indiens de la PME.

■ Être une entreprise éthique, donc irréprochable en matière d'environnement. L'objectif paraît naturel pour une entreprise qui cherche à se faire une place sur le marché du textile bio. Mais loin d'être évident. «Nous réalisons des vêtements en coton biologique. Pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre, nous nous attaquons à la partie la plus polluante de notre activité, le transport. Et notamment l'avion, la source la plus émettrice de CO₂», explique Rachel Liu, co-fondatrice d'Ideo, en 2005, avec Antoinette Giorgi. Mais comment s'y prendre lorsque ses produits sont fabriqués en Inde? Faire son bilan carbone et compenser ses émissions de CO₂. Une démarche mise en place il y a six mois. Et qui a permis d'estimer les émissions de CO₂ de la PME, d'identifier les pics et de quantifier celles qui sont réductibles et celles qui le sont plus difficilement mais que l'entreprise

peut compenser financièrement à un prix d'environ 15 euros la tonne de CO₂ émise. «Cela ne s'effectue pas d'un coup de baguette magique», souligne Eric Parent, le fondateur de Climat Mundi, spécialiste des bilans carbone, qui a conseillé Ideo.

LES TRAJETS EN AVION

ONT ÉTÉ DIVISÉS PAR DEUX La mise en œuvre de cette stratégie bouscule le fonctionnement et la logistique de la PME. Elle s'approvisionne en coton bio auprès de 800 familles d'agriculteurs dans le centre de l'Inde. Le tissage, la confection, la sérigraphie, le conditionnement... sont aussi réalisés dans ce pays. La ligne de vêtements d'Ideo, déclinée en deux collections par an, est acheminée en France par quatre bateaux et deux avions. Sans oublier la validation de tous les prototypes, qui effectuent des allers-retours par avion pour des questions de délais.

Et les déplacements du personnel en Inde. Selon son bilan carbone, la PME devrait acquitter une facture de 8 000 euros pour compenser les émissions de CO₂ du transport de ses marchandises en France! «C'est énorme pour une jeune entreprise comme nous. On ne peut pas se le permettre pour l'instant», regrette Rachel Liu. Pour réduire les rejets de gaz à effet de serre de sa logistique, Ideo a recruté en janvier une personne chargée de superviser la production en Inde et dont l'une des missions est de privilégier le maritime par rapport à l'aérien. Elle a divisé par deux le recours à l'avion. Mais ce dernier a encore de beaux jours devant lui. Les produits acheminés d'Inde mettent un mois et demi à deux mois pour arriver en France par bateau, contre une semaine par avion. Pourtant, le pli est pris. «Compenser ses émissions de CO₂ n'est pas une manière de s'acheter une bonne conscience, réfute Rachel Liu. Cela coûte cher et incite à réfléchir à la façon de réduire ses émissions.» Ideo compense ainsi les émissions de CO₂ nées de l'activité de bureau de ses neuf salariés. Soit 600 à 800 euros par an pour chaque employé. Avec l'argent de la compensation, Ideo financera dès cette année l'installation de cuves à biogaz chez ses agriculteurs indiens. Le fumier, transformé de cette manière en méthane, servira de combustible de cuisson afin de limiter la déforestation. Et donc réduire le réchauffement climatique. ■

JEAN-MICHEL MEYER



Développement durable. Ramassage de déchets agricoles en Inde. Ideo finance les cuves à biogaz pour la production d'énergie.